
DIRECTION GENERALE

AVIS DE VACANCE DE POSTE

N° 2021/**#16025** /ASECNA/DGDD/DRHD

L'ASECNA recherche pour sa Direction Générale :

UN CONTROLEUR FINANCIER

- Poste à pouvoir le 1^{er} Septembre 2021
- Date limite de réception des candidatures : 31 mars 2021

I – ATTRIBUTIONS DU POSTE :

Le contrôleur Financier a une mission générale de contrôle de la gestion de l'Etablissement et de surveillance de toutes les opérations susceptibles d'avoir directement ou indirectement une répercussion financière à l'Agence.

Avec rang de Directeur du Siège et conformément aux dispositions des articles 50, 51 et 52 des statuts de l'Agence, il sera notamment chargé :

- De contrôler la conformité des actes de gestion de l'Agence et la surveillance de toutes les opérations susceptibles d'avoir une incidence directe ou indirecte sur la situation économique ou financière de l'Agence ;
- D'examiner l'état d'engagement des dépenses soumis à son visa du point de vue de la disponibilité des crédits, de l'exactitude des évaluations et de l'imputation des dépenses ainsi que leur conformité avec les décisions et délibérations du Conseil d'Administration et la réglementation en vigueur à l'Agence ;
- D'assurer le contrôle de la mise en place des crédits, la délégation et la consommation des crédits et les emplois budgétaires arrêtés ;
- De suivre l'état d'exécution budgétaire et financière de l'Agence ;
- De contrôler en toute indépendance, sur la base de tous pouvoirs d'investigation sur pièces et sur place, les actes des ordonnateurs de l'Agence.

II – PROFIL EXIGE :

1. FORMATION ET EXPERIENCES :

Le candidat doit disposer d'une formation supérieure de niveau BAC+5 ans en Finances et/ou Comptabilité publiques ainsi qu'une expérience éprouvée en matière de gestion budgétaire.

Il doit en outre justifier qu'il remplit les critères ci-après :

- une expérience probante d'au moins dix (10) années acquises au sein d'une Institution publique nationale ou internationale dans les domaines financier, comptable et du contrôle de gestion notamment les organes de contrôle des comptabilités publiques : Inspection Générale des Finances, Inspection Générale d'Etat, Cours des Comptes etc...
- une parfaite maîtrise des règles générales de préparation et de passation des marchés publics ;
- une preuve d'avoir occupé des fonctions de haut niveau de responsabilité dans le domaine des finances et/ou de la comptabilité publique ainsi qu'en matière budgétaire ;
- une bonne connaissance dans les domaines susvisés des Institutions Internationales ;
- une bonne connaissance du système comptable SYSCOHADA constitue un atout.

2. QUALITES PERSONNELLES REQUISES :

- Avoir des aptitudes confirmées à la communication productive et à la négociation ;
- Disposer de la capacité à travailler dans un environnement international et multiculturel ;
- Avoir un esprit d'analyse et de synthèse muni du sens de gestion de la confidentialité ;
- Disposer des aptitudes managériales et du travail d'équipe ;
- Avoir des aptitudes à travailler sous pression et faire preuve de réactivité ;
- Disposer d'un sens de commandement, de large disponibilité au travail, de rigueur et responsabilités.

3. CRITERES D'AGE REQUIS :

Être âgé de quarante (40) ans au minimum et de cinquante (50) ans au maximum à la date du 1^{er} janvier 2021.

4. NATIONALITE :

Les candidats doivent avoir obligatoirement la nationalité de l'un des Etats membres de l'ASECNA.

5. PRINCIPE D'ÉGALITE DES CHANCES :

L'ASECNA étant un employeur qui offre l'égalité des chances aux hommes et aux femmes, les personnes qui disposent des qualifications requises sont vivement encouragées à soumettre leurs candidatures.

III – CONDITIONS D'EMPLOI ET DE REMUNERATION :

Les conditions d'emploi et de rémunération sont conformes aux dispositions du Statut Unique et du Code de Rémunération du Personnel de l'ASECNA ou aux dispositions des textes applicables au personnel de nationalité française.

IV – DUREE DU CONTRAT :

La durée du contrat couvre un mandat de six (6) ans non renouvelables.

VI- ACTE DE CANDIDATURE :

Le présent avis de vacance de poste est disponible sur le site web de l'ASECNA, à l'adresse suivante : www.asecna.aero
Les personnes intéressées et ayant la qualification sont invitées à soumettre leurs candidatures en ligne sur ce site.

Les candidatures reçues après la date limite indiquée ou à une adresse autre que celle mentionnée ci-dessus seront déclarées irrecevables.

Pour toute information complémentaire liée au présent avis de vacances de poste, prière contacter Monsieur ZIBOTH Clet-Venant, Chef de Service Administration, effectifs et emplois à la Direction Générale de l'ASECNA à Dakar :

Email : zigoc@yahoo.fr ou ZIBOTHGOUOCKCle@asecna.org ; Téléphone mobile : +22177 740 79 32 / 77 253 32 52.

PIECES A FOURNIR A L'ETAPE DE LA PRESELECTION

- Lettre de motivation ;
- Curriculum Vitae (CV) ;
- Certificat de nationalité.
- Copie(s) certifiée(s) conforme(s) de(s) diplôme(s) obtenu(s) ;
- Attestation(s) de(s) stage(s) effectué(s) et certificat(s) de travail, le cas échéant.

PIECES A FOURNIR APRES SELECTION DU CANDIDAT

Le candidat retenu à l'issue de la phase de présélection, est invité formellement à compléter son dossier avec les pièces suivantes :

- une demande d'emploi dûment signée par le postulant ;
- un extrait d'acte de naissance ou tout document tenant lieu ;
- un extrait du livret de famille ou une fiche familiale d'état civil ;
- un certificat de résidence ;
- un certificat médical d'aptitude datant de moins de trois (03) mois délivré par un médecin agréé par l'ASECNA ;
- un extrait de casier judiciaire datant de moins de trois (03) mois.

A l'issue de cette procédure de sélection, aucun dossier ne sera retourné aux postulants.

Seul le candidat retenu sera saisi de la suite réservée à sa demande.

VII-PROCESSUS DE SELECTION DES CANDIDATURES

- Présélection des candidats remplissant les conditions techniques de l'avis de vacance de poste ;
- Sélection par un Cabinet spécialisé d'une short-list de trois candidats disposant les meilleurs profils ;
- Election d'un candidat par le Comité des Ministres.

L'ASECNA se réserve le droit de ne donner aucune suite au présent avis de vacance de poste.

P/LE DIRECTEUR GENERAL ET PAR DELEGATION
LE DIRECTEUR DES RESSOURCES HUMAINES

Diffusion

- Etats membres ;
- Large diffusion



GUELPIA Ceubah